

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

PARCOURS MANAGEMENT COMMERCIAL ET MANAGEMENT OMNISCANAL (MCMO)
PARCOURS MANAGEMENT RESPONSABLE DE PROJETS ET DES ORGANISATIONS (MRPO)



Diplôme
délivré par



Durée de
la formation



1 530 H sur 36 mois

↳ Objectifs

Former des étudiants capables de seconder le dirigeant d'une petite entreprise, en étant polyvalents aussi bien dans les domaines administratifs, comptables, et commerciaux, que dans les Techniques de l'Information et de la Communication.

↳ Accès au diplôme

Etre titulaire du baccalauréat : baccalauréat général et baccalauréat technologique

Admission : sur dossier et entretien (possible à distance)

Dépôt de candidature : selon le calendrier et la procédure Parcoursup.

Tous les candidats doivent obligatoirement déposer leur candidature sur le site <https://www.parcoursup.fr>

↳ Rythme d'alternance

1 semaine sur 2 en entreprise.

Rentrée : septembre.

↳ Lieu de formation

IUT de Montreuil

140 rue de la Nouvelle France

93100 Montreuil

PROGRAMME

Le BUT se déroule sur 3 ans (BUT1, BUT2 et BUT3). Plusieurs compétences devront être validées sur les 3 années : Gérer un projet externe ou interne à l'organisation, Participer au pilotage interne de l'organisation, Concevoir la démarche marketing.

Parcours MRPO : Accompagner une organisation dans sa démarche de responsabilité sociale et environnementale, Entreprendre dans un contexte de reprise ou de création d'organisation

Parcours MCMO : Déployer le management omniscanal et digital, Assurer le développement des affaires, de la prospection à la fidélisation

↳ PARCOURS MCMO

BUT 1 : 1ère année

- Participer à la réalisation d'un projet
- S'insérer dans le pilotage de l'organisation
- Participer à la démarche marketing

BUT 2 : 2ème année

- Collaborer à la gestion de projet
- Collaborer au pilotage de l'organisation
- Collaborer à la démarche marketing
- Contribuer au développement du marketing omniscanal
- Mettre en place la politique d'achat et de distribution

BUT 3 : 3ème année

- Piloter un projet
- Participer activement à l'amélioration du pilotage de l'organisation
- Piloter la démarche marketing à l'international
- Mettre en œuvre la stratégie de marketing omniscanal et digital
- Piloter la gestion de la relation client

↳ PARCOURS MRPO

BUT 1 : 1ère année

- Participer à la réalisation d'un projet
- S'insérer dans le pilotage de l'organisation
- Participer à la démarche marketing

BUT 2 : 2ème année

- Collaborer à la gestion de projet
- Collaborer au pilotage de l'organisation
- Collaborer à la démarche marketing
- Participer et collaborer au recueil et à l'analyse des données RSE
- S'informer sur un territoire dans une perspective d'entrepreneuriat responsable

BUT 3 : 3ème année

- Piloter un projet
- Participer activement à l'amélioration du pilotage de l'organisation
- Piloter la démarche marketing à l'international
- Elaborer et coordonner une stratégie RSE d'ensemble
- Assister ou réaliser les démarches d'entrepreneuriat responsable

Responsable pédagogique : Marielle BABOULALL - Mail : m.baboulall@iut.univ-paris8.fr

Administration des formations en alternance :

Responsable : Mireille EMONIDES - Tél. : 01 48 70 34 68 - Fax : 01 48 70 86 49

Mail : apprentissage@iut.univ-paris8.fr

48, cours Blaise Pascal - 91025 EVRY Cedex

Tél. : 01 60 79 54 00 - Fax : 01 60 79 28 66

cfa@cfa-eve.fr - www.cfa-eve.fr





Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- **Et** être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage : *les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...*
- Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé : *l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...*

Marche à suivre

- 1 Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA www.cfa-eve.fr, de l'université ou de l'école, et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
- 2 Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
- 3 L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.